



VILLE DE
WAVRE



FIH
HOCKEY WORLD CUP
BELGIUM & NETHERLANDS
2026

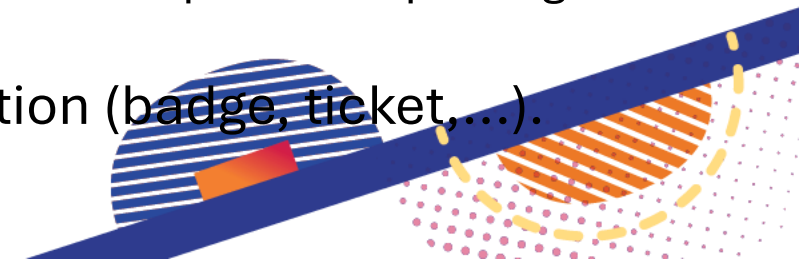
WAVRE (Belgium)

HOCKEY 2026
COMMENT ACCÉDER À UN
PÉRIMÈTRE?

Description des périmètres et accessibilité riverains

Périmètres et objectifs

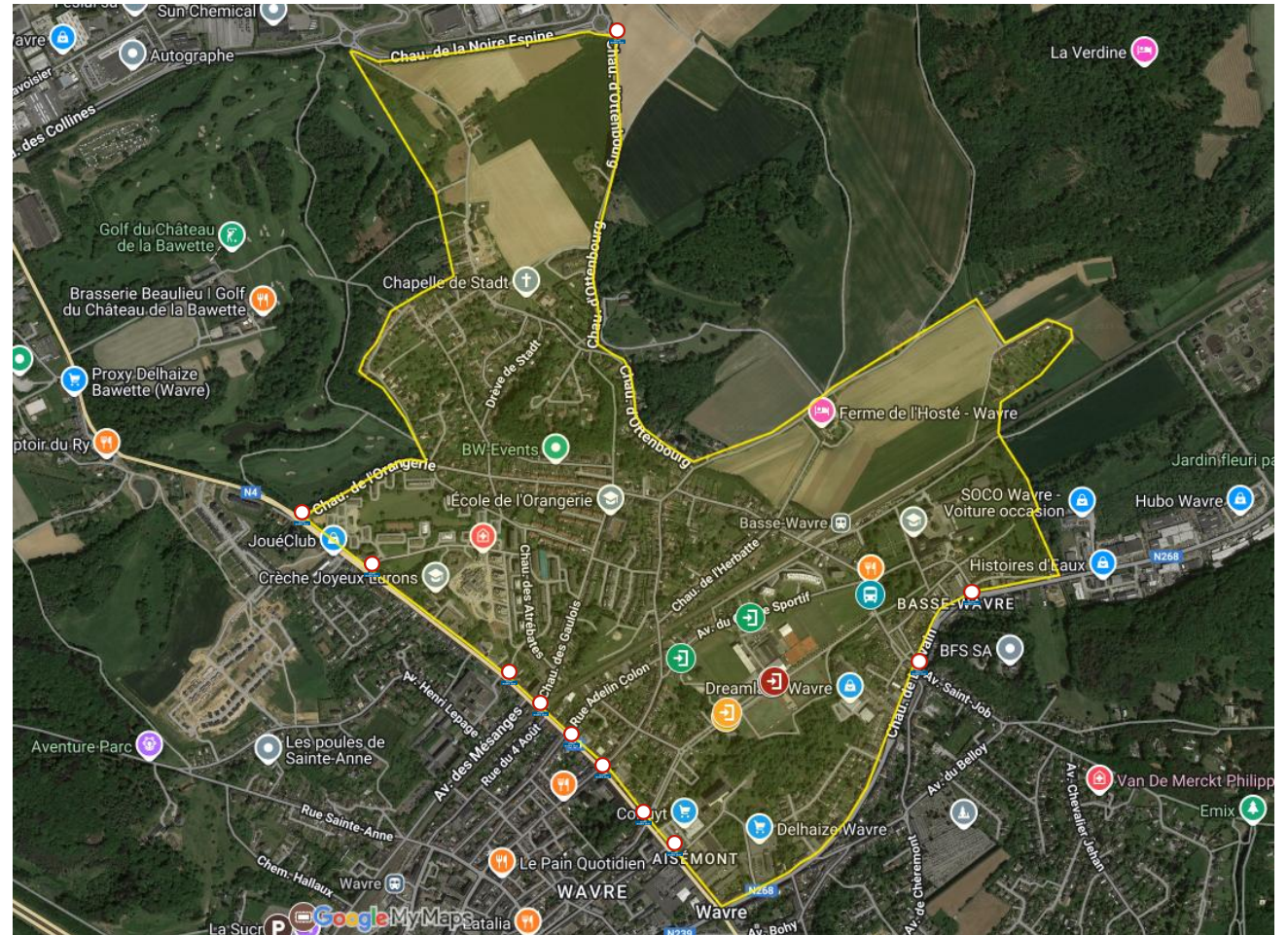
- Plusieurs périmètres ont été dessinés par l'organisation avec l'appui de la Police et de la Ville :
 - Un périmètre **jaune** servira de **zone de dissuasion** et sera réservée à la circulation des riverains et aux véhicules de l'organisation. ce périmètre ne sera pas contrôlé physiquement.
 - L'objectif de cette zone est d'y faire diminuer la circulation et de pouvoir y garantir au maximum la disponibilité des places de parkings situées en voirie pour les riverains et leurs visiteurs.
 - Un périmètre **orange** comprenant les rues proches du stade. Ce périmètre sera contrôlé physiquement, seuls les riverains en possession d'un macaron pourront y pénétrer en véhicule.
 - L'objectif de cette zone est **de sécuriser les abords du stade, de fluidifier la circulation riveraine et de garantir aux riverains** la disponibilité des places de parkings en voirie (à l'exception de l'avenue du Centre Sportif).
 - Un périmètre **rouge** qui sera inaccessible sans accréditation (badge, ticket,...).



Frontières du périmètre jaune

Le périmètre jaune prendra place entre la chaussée de la Noire Espine, la N4/chaussée de Bruxelles et la chaussée de Louvain.

Il comprend toutes les rues à l'intérieur de ce périmètre.



Périmètre jaune

Le périmètre jaune est un **périmètre de dissuasion** qui a pour but de protéger les riverains.

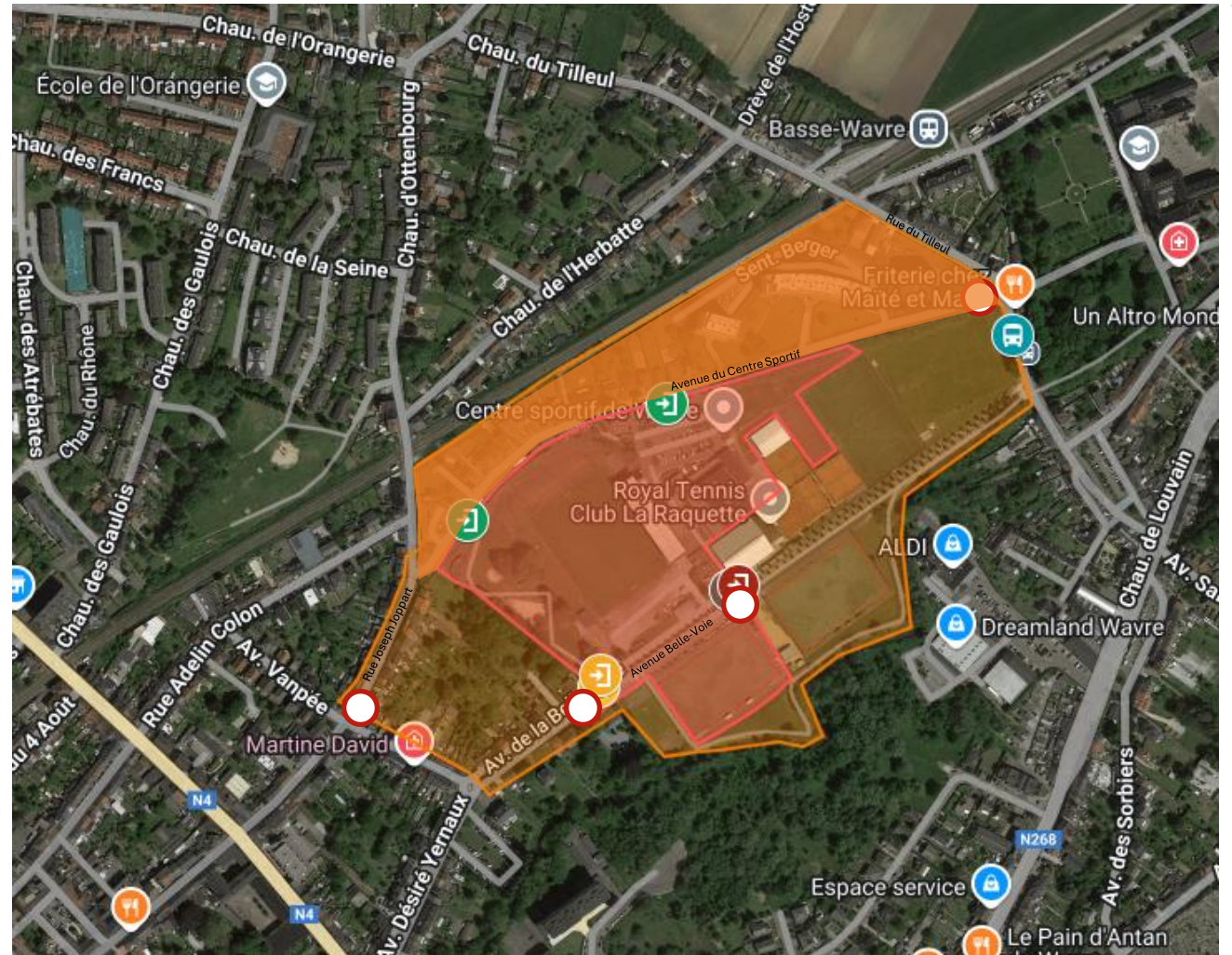
- À **chaque entrée** du périmètre, des **panneaux « C3 – excepté riverains »** ainsi que des panneaux dissuasifs de l'organisation seront placés ;
- Ce dispositif ne sera **pas accompagné** d'un stewarding afin d'éviter de créer des conflits/discussions à la frontière de la zone et donc risquer de créer des files dans les rues principales.
- Il n'y **aura pas de macarons pour contrôler** l'accès à ce périmètre.



Frontières du périmètre orange

Le périmètre orange comprend

- La rue Joseph Joppart
- L'avenue de la Belle Voie
- L'avenue du Centre Sportif



Le périmètre orange est une zone qui sera **contrôlée** par du **personnel de l'organisation**, supporté par la Police.

Ce contrôle a pour objectif de **garantir la sécurité** de l'**ensemble** des usagers pendant les pics d'affluence dûs à l'événement.



Le périmètre orange est divisé en 2 zones :

Un périmètre « **orange claire** » :
rue Joseph Joppart et à une partie
de l'avenue de la Belle Voie

Un périmètre « **orange foncée** » :
avenue du Centre Sportif

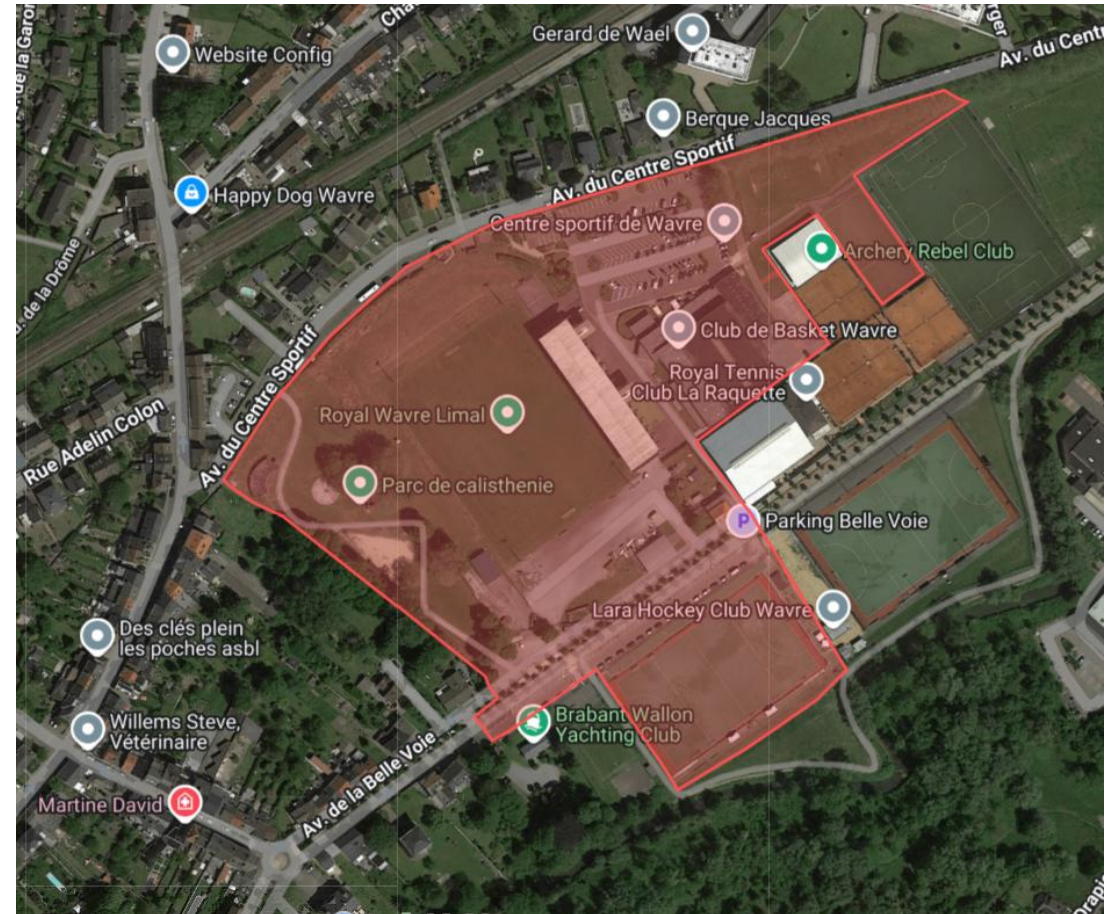
	ORANGE CLAIR	ORANGE FONCÉ
Quand sera-t-il contrôlé ?	Entre 1h avant l'ouverture des portes et 2h après la fermeture	
Sera-t-il fermé complètement à la circulation ?	Non , sauf injonction contraire des forces de l'ordre.	Oui, entre 3h avant les matchs à forte affluence (Belgique, finale,...) et 2h après la fermeture des portes du stade*. * Les horaires peuvent varier en fonction de la réalité du terrain et des injonctions des forces de l'ordre.
Qui pourra y accéder et comment ?	En tout temps : - Les piétons et cyclistes (à pied), pourront y accéder librement En dehors des heures de fermetures (sous injonction policière) : - Les voitures des riverains sur présentation du macaron* correspondant à la zone - Les livreurs (GLS, repas,...), le facteur, le personnel infirmier, les services de transport PMR, sous réserve qu'ils soient correctement identifiables et qu'ils ne réalisent qu'un arrêt temporaire (pas de parking hors zone réservée et places privées) - Les patients des cabinets (para)médicaux sur présentation d'une preuve de rendez-vous (document écrit, sms, e-mail,...)	
Qui va recevoir un macaron ?	Les riverains et professionnels de la zone, sur base des immatriculations renseignées à la DIV pour l'adresse (si voiture de société/leasing, il est nécessaire fournir l'attestation de chauffeur)	
Pourrons-nous nous garer en voirie ?	Oui , sous réserve du respect du code de la route.	Non , le parking sera interdit en voirie sauf sur une partie délimitée pour les patients (avec apposition d'un disque bleu max 1h).
Pourrons-nous nous déplacer en voiture ?	Oui , sans limitation pour les titulaires d'un macaron sauf injonction contraire des forces de l'ordre.	Oui pour les titulaires d'un macaron jusqu'à la fermeture de la voirie. Non après la fermeture de la voirie.
Pourrons-nous recevoir des invités ?	Oui , mais ils ne pourront ni circuler en véhicule, ni se stationner dans le périmètre.	

Parkings riverains

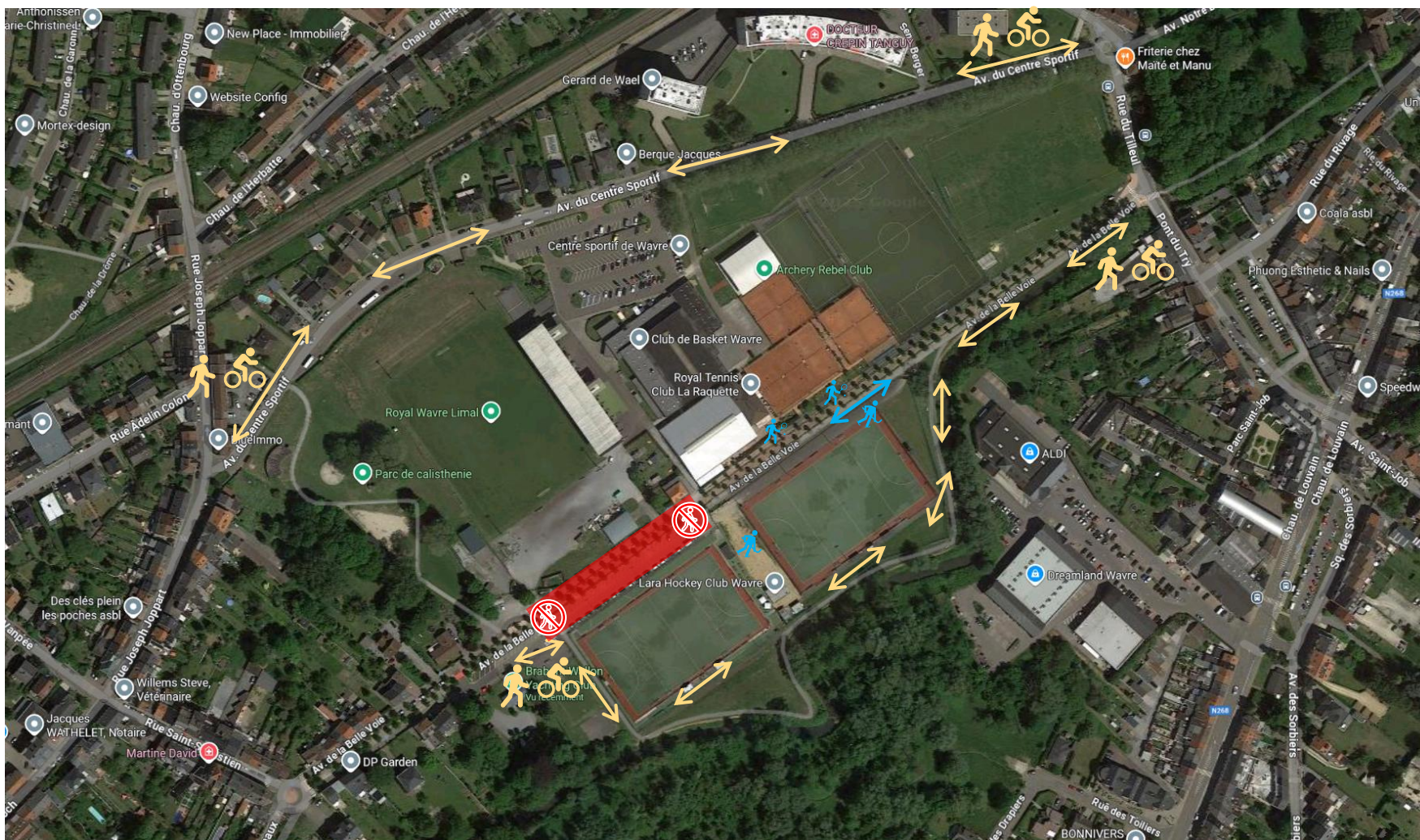
Parkings destinés aux riverains		Macaron ?
Parking Désiré Yernaux & Polydore Beaufaux	Réservé au stationnement des riverains	Jaune
Rues du périmètre jaune	Stationnement & circulation réservés à la circulation des riverains	Zone jaune = pas nécessaire Zone orange = macaron obligatoire pour l'accès
Emplacement de stationnement privés	Le stationnement sera toujours possible dans les garages, allées, etc, n'empiétant pas sur la voie publique. Les mesures de mobilité en voirie resteront d'application. Ni l'organisation, ni la Ville ne seront responsables de la gestion des zones privées.	
Interdictions de stationnement		
Avenue du Centre Sportif	Pendant toute la durée de la Coupe du Monde.	
Parking du Centre Sportif	Inaccessible à partir de fin juillet jusqu'à début septembre Et pendant l'activation des périmètres lors des autres rencontres (Hockey Finals, Pro League...).	
Chaussée de l'Orangerie	Stationnement interdit du côté pair de la chaussée + mise à sens unique dans le sens N4>Tilleul.	
Avenue de la Belle Voie	entre le BW Yachting Club et le Lara sera lui entièrement réservé à l'organisation pendant la Coupe du Monde, la Hockey Pro League et les Finals.	
Rue Saint Roch	Sur les 5 premières places en voirie afin de libérer le passage pour les piétons et les shuttles. Uniquement pendant la Coupe du monde.	
Chaussée du Tilleul	Stationnement interdit en voirie entre le n°148 (inclus) et la Chaussée de l'Herbatte.	
Rue Joseph Joppart	entre le n°32 et 40.	

Frontières du périmètre rouge

- Le périmètre rouge est la zone « réservée » à la Coupe du Monde. Une accréditation ou un ticket d'entrée est nécessaire pour y accéder.
- **Il comprend :**
 - La plaine de jeux
 - Le stade de hockey
 - L'ensemble du complexe sportif
 - Le deuxième terrain du Lara
 - La Belle Voie devant le terrain du Lara
 - Les petits terrains de football.
- **Il ne comprend pas :**
 - Le tennis, padel et les 2 grands terrains de football
 - Le premier terrain du Lara et son club-house.

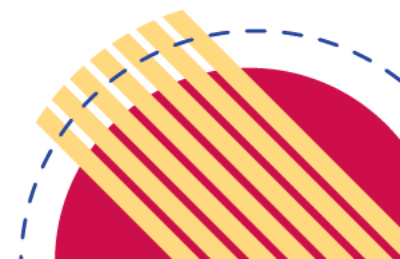


Plan de mobilité douce autour du stade



- L'accès sera libre pour les piétons et les vélos sur **l'avenue du Centre Sportif** (flèches jaunes)
- L'accès à la **Belle Voie** sera **bloqué à tous** entre le terrain 1 du Lara et le Yacht club du **08/08/26 au 04/09/26**.
- Cependant, l'accès sera possible **librement pour les piétons & vélos** en passant **derrière les terrains de hockey** (flèches jaunes).
- Les membres du club de tennis et du Lara pourront arriver via la flèche en bleu.



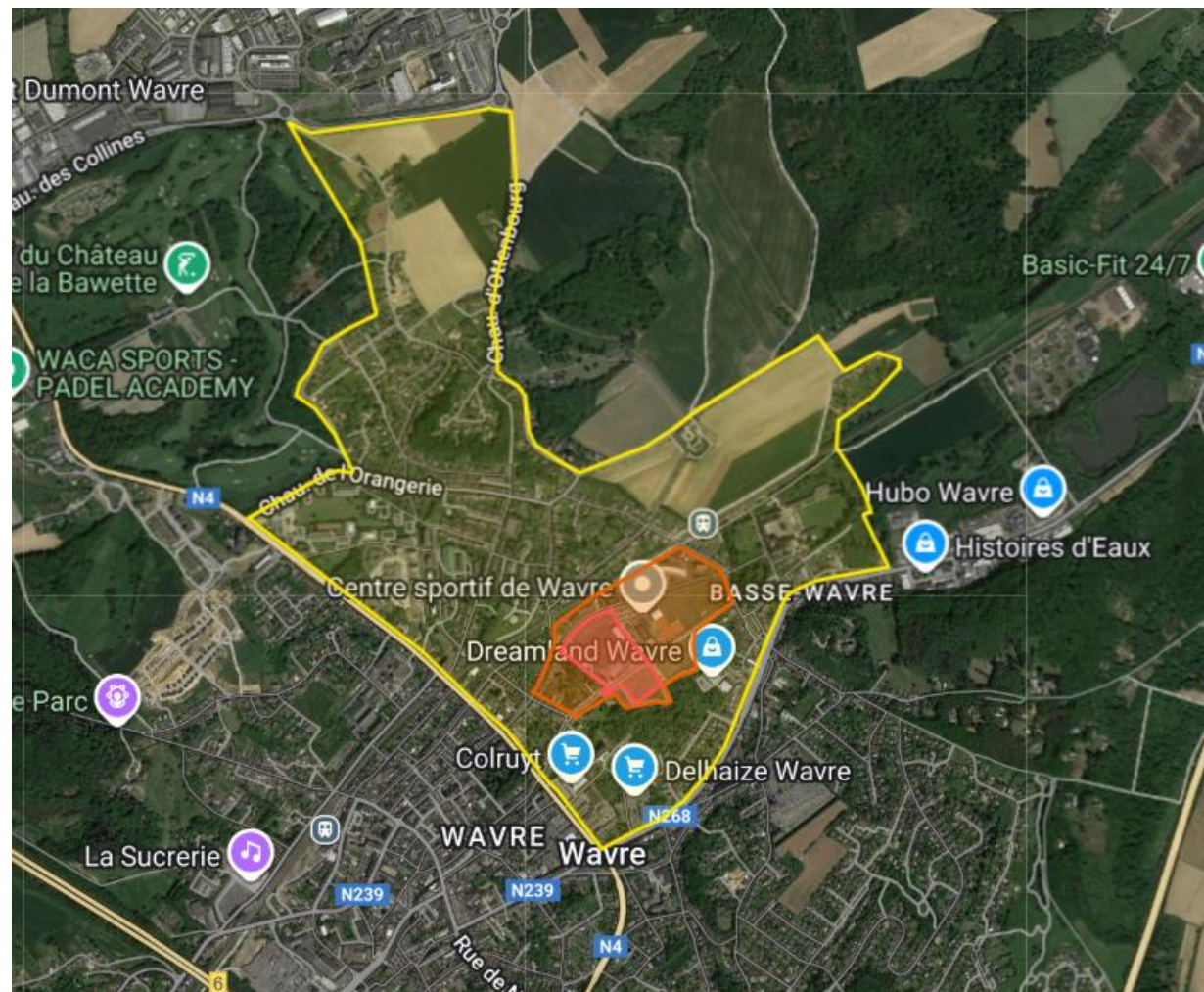


Frontières des périmètres HOCKEY

Quatre périmètres seront en place pour les grandes rencontres “hockey”, uniquement lors des jours “d’activation” :

- Un jaune
- Un rouge
- Un orange clair
- Un orange foncé

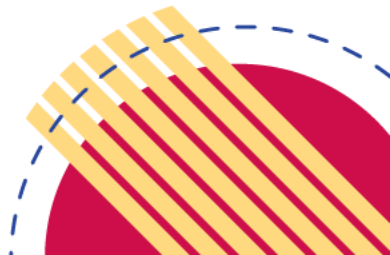
Des panneaux “**C3-excepté circulation locale**” seront posés aux frontières du périmètre jaune.



Activation des périmètres lors des événements

- **Quand seront actifs les périmètres lors des événements hockey avant la Coupe du Monde ?**
 - Les périmètres « Coupe du Monde » seront testés lors différentes journées de match des événements en amont de la compétition mondiale.
 - Vous retrouverez ci-dessous les dates et les heures d'activation :

Jour	Date	Event	Contrôle orange	Ouverture du stade	Fermeture orange foncé
Mercredi	01/04	Inauguration	15h30-00h00	15h30-00h00	15h30-00h00
Jeudi	25/06	HPL J9	10h00-00h30	10h00-00h30	16h30-00h30
Samedi	27/06	HPL J11	10h00-22h30	10h00-22h30	15h00-22h30
Dimanche	28/06	HPL J12	10h00-22h30	12h00-19h30	12h30-20h30



Comment obtenir un macaron ?

Les macarons seront les mêmes que ceux de la Coupe du Monde.
Rendez-vous au Service Population de l'Administration communale de Wavre
(8, place des Carmes – 1300 Wavre) du 2 février au 31 mars 2026.

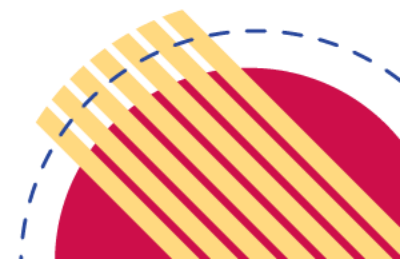
Horaires :

- Lundi au samedi : 9h00 – 12h00
- Mardi, mercredi et vendredi : 14h00 – 16h30

Documents à présenter :

- Le courrier reçu par e-mail ;
- Carte d'identité en cours de validité ;
- Attestation d'immatriculation du véhicule concerné ;
- Pour un véhicule de société : attestation de chauffeur.

Procuration : acceptée si la personne mandatée présente tous les documents requis ET une copie de la carte d'identité du mandant.





FIH

**HOCKEY WORLD CUP
BELGIUM & NETHERLANDS
2026**

WAVRE (Belgique)

MEN & WOMEN
15-30 août 2025

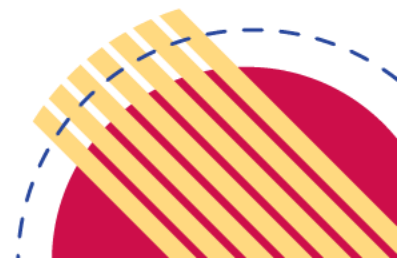
Timing de contrôle des zones orange

- Orange clair : 1h avant l'ouverture des portes et 2h après la fermeture
- Orange foncé : 3h avant les matchs les plus fréquentés et 2h après la fermeture

			CONTRÔLE ORANGE	FERMETURE ORANGE FONCE
Saturday	15-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 1	09h30-00h30	17h00-00h30
Sunday	16-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 2	09h30-00h30	14h30-00h30
Monday	17-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 3	09h00-00h30	17h00-00h30
Tuesday	18-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 4	09h00-00h30	17h00-00h30
Wednesday	19-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 5	09h00-00h30	17h00-00h30
Thursday	20-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 6	09h00-00h30	17h00-00h30
Friday	21-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 7	09h30-02h00	17h00-00h30
Saturday	22-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 8	09h30-02h00	14h30-01h00
Sunday	23-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 9	09h30-00h30	14h30-01h00
Monday	24-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 10	09h00-00h30	17h00-00h30
Tuesday	25-8-2026	Rest- & Travel Day 1		
Wednesday	26-8-2026	Rest- & Travel Day 2		
Thursday	27-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 11	09h00-00h30	17h00-00h30
Friday	28-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 12	09h00-00h30	17h00-00h30
Saturday	29-8-2026	No games in Belgium (Final in The Netherlands)		
Sunday	30-8-2026	World Cup Hockey - Matchday 13	11h30-24h00	12h00-22h00

Qui va recevoir recevoir un macaron ?

- ✓ Les riverains du périmètre orange clair & foncé ainsi que ceux des rues les plus impactées en matière de stationnement du périmètre jaune.
- ✓ Ceux-ci vont recevoir un courrier début 2026 avec les informations pour demander le macaron.
- ✓ Le macaron sera distribué uniquement pour les voitures des riverains domiciliés et du personnel des activités professionnelles impactées.



Comment obtenir un macaron ?

Rendez-vous au Service Population de l'Administration communale de Wavre
(8, place des Carmes – 1300 Wavre) du 2 février au 31 mars 2026.

Horaires :

- Lundi au samedi : 9h00 – 12h00
- Mardi, mercredi et vendredi : 14h00 – 16h30

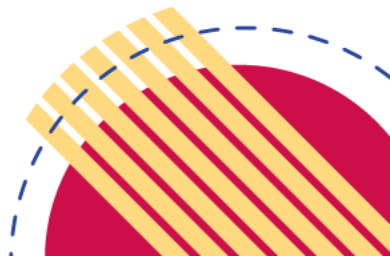
Documents à présenter :

- Le courrier reçu par e-mail ;
- Carte d'identité en cours de validité ;
- Attestation d'immatriculation du véhicule concerné ;
- Pour un véhicule de société : attestation de chauffeur.

Procuration : acceptée si la personne mandatée présente tous les documents requis ET une copie de la carte d'identité du mandant.

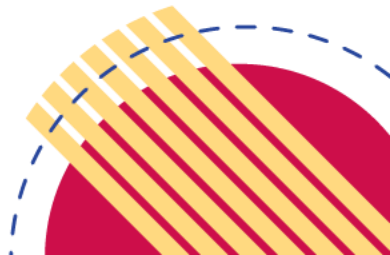
J'ai emménagé après la période de distribution ?

- ✓ Contactez le service population pour connaître les modalités



Quand et à qui vais-je devoir montrer mon macaron ?

- ✓ Le macaron devra être collé en tout temps sur votre pare-brise avant
- ✓ A partir de l'inauguration du stade (01 avril)
- ✓ Il sera contrôlé par les stewards de l'organisation et/ou par la Police
- ✓ Les stewards seront placés aux accès de la zone orange (voir plan ci-après)



	Steward
1	Zone de stationnement destinée aux patients des cabinets médicaux (maximum 1h avec disque)
2	Parking Désiré Yernaux
3	Parking Polydore Beaufaux
3a	Kiss & Ride clubs & écoles (Polydore Beaufaux)
4	Parking de la gare / Infrabel
5	Av. Notre-Dame de Basse-Wavre (maximum 30min avec disque)



Comment être informé des nouvelles concernant la Coupe du Monde ?

- **En ligne**
 - Les dernières actualités seront communiquées sur www.wavre.be
 - Les informations pratiques sont à retrouver sur le site web officiel de l'événement
 - www.hockeyworldcup2026.be
- **Via le « Bonjour Wavre »**
 - Depuis septembre 2025, des articles à propos de la Coupe du Monde sont publiés dans chaque « Bonjour Wavre »
- **En cas d'incident majeur**
 - Les services de secours vous préviendront via le système Be-Alert
- **Une question ?**
 - Communiquez avec nous via hockey2026@wavre.be

